

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 65/147/SPCG instituant une commission chargée d'estimer la valeur des logements.

n° 65/147/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
24 décembre 1965

Numéro JO
n° 2 du 01/02/1966

Date du numéro
1 février 1966

TEXTE INTÉGRAL

Il est institué une commission chargée de déterminer la valeur des immeubles d'habitation mis à la disposition des fonctionnaires et agents des services territoriaux. Cette commission est composée de : M. le Directeur du Service des Travaux publics : président ; M. le Chef du Service des Domaines : membre ; M. le Chef du Service des Contributions ou leurs représentants : membre ; M. le Chef de la Section du Matériel du Service des Finances : secrétaire, Les travaux de la susdite commission devront être menés à leurs fins pour le 1er janvier 1966.